

Fonds régions et ruralité - Les organismes ont jusqu'au 22 mars pour déposer des projets structurants dans la région des Laurentides

8 février 2023, 11 h 04

Publié par : [Cabinet de la ministre des Affaires municipales](#)

En collaboration avec : [Affaires municipales et Habitation](#)

SAINT-JÉRÔME, QC, le 8 févr. 2023 /CNW Telbec/ - La ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, le ministre responsable de la région des Laurentides, M. Benoit Charette, ainsi que le comité régional de sélection de projets du [volet Soutien au rayonnement des régions](#) du [Fonds régions et ruralité](#) (FRR) invitent les organismes et les promoteurs à déposer leurs demandes dans le cadre d'un nouvel appel de projets.

Une somme de 1 042 667 \$ est rendue disponible afin d'appuyer des projets structurants répondant aux priorités déterminées par les élues et élus ainsi que les partenaires liés au développement de la région en matière d'occupation et de vitalité des territoires. D'ailleurs, les initiatives soumises devront avoir des retombées sur le territoire de plus d'une municipalité régionale de comté (MRC).

Les organismes admissibles ont jusqu'au 22 mars 2023 pour déposer leur demande d'aide financière sur le [site Web](#) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Citations :

« Une fois de plus, les organismes des Laurentides ont l'occasion de soumettre un projet répondant aux priorités régionales de développement. Je les invite à le faire en grand nombre afin de générer des retombées positives pour les citoyennes et les citoyens d'ici. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« Je remercie d'emblée le comité régional de sélection de projets, composé des préfets des MRC de la région et du maire de Mirabel, pour le travail d'analyse des demandes qu'il aura à effectuer. Je suis certain que les promoteurs seront nombreux à soumettre leur projet pour améliorer la qualité de vie de leur communauté et dynamiser encore plus notre belle région! »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, et ministre responsable de la région des Laurentides

« Cet appel de projets permettra de changer positivement les choses en offrant la possibilité à des partenaires régionaux de concrétiser leurs ambitions. Encore

cette année, nous encourageons les organismes à s'unir pour faire des Laurentides une région où il fait bon vivre. »

Scott Pearce, président du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides et président du comité régional de sélection de projets du volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité

Faits saillants :

- Les cinq priorités des Laurentides sont les suivantes :
 - Assurer la prospérité économique des Laurentides dans une approche de développement durable.
 - Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens.
 - Rendre accessibles aux citoyens de tout âge un continuum de services publics et communautaires équitables en matière de santé, de services sociaux et d'éducation, de même que des milieux de vie de qualité.
 - Dans un contexte de changements globaux, favoriser un aménagement intégré du territoire qui respecte les milieux de vie par le biais d'une forte concertation régionale.
 - Optimiser la mobilité des individus et des marchandises.
- Le montant d'aide demandé au FRR ne doit pas être inférieur à 25 000 \$ ni supérieur à 75 000 \$.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, suivez-nous dans les médias sociaux :

[facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation](https://www.facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation)

twitter.com/MAMHqc

[linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation](https://www.linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation)